

# Énergies marines renouvelables : l’Ifremer et le Ministère de la transition énergétique renouvellent leur partenariat




Ce lundi 12 juin, Laurent Michel et François Houllier ont signé cette convention à Nantes, à l'occasion d'un séminaire sur les énergies renouvelables en mer. - Ifremer

## Contact presse

Julie Danet /  
Alexis Mareschi  
06 07 84 37 97 /  
06 15 73 95 29  
presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 Ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel

À l’occasion d’un séminaire sur les énergies marines renouvelables (EMR) organisé le 12 juin par l’Ifremer à Nantes, François Houllier, Président-directeur général de l’Ifremer, et Laurent Michel, Directeur général de l’énergie et du climat au Ministère de la transition énergétique, ont renouvelé la convention qui fixe les objectifs des missions d’appui scientifique de l’Ifremer pour le déploiement de projets d’énergies renouvelables en mer.

À travers cette convention, l’Ifremer s’engage à soutenir l’État dans la conduite des débats publics sur la planification de l’éolien en mer et dans la définition des états initiaux de l’environnement dans les zones des futurs parcs EMR - en particulier autour des thématiques impliquant les poissons, la qualité de l’eau et

des sédiments et les habitats benthiques. L'Ifremer apporte également son expertise en matière de protocoles de suivi de données et de suivi environnemental, et participe à la formation des prestataires de l'État.

L'année 2023 verra une importante montée en puissance de l'Observatoire national de l'éolien en mer. Piloté par les Ministères chargés de l'environnement et de l'énergie et par le Secrétariat d'Etat à la mer, avec l'appui de l'Ifremer et l'Office français de la biodiversité (OFB), il vise à mieux comprendre les interactions entre l'éolien en mer et la biodiversité. Il doit améliorer la standardisation des suivis environnementaux des parcs éoliens à toutes les phases des projets (construction, exploitation, démantèlement) et la gestion des données environnementales acquises.

Cette année sera également marquée par le lancement d'une expertise scientifique collective, portée par l'Ifremer et le CNRS, sur les effets de l'éolien en mer sur les écosystèmes. Cette revue mondiale inédite des connaissances scientifiques et de leurs lacunes durera 24 mois.

### Séminaire de l'Ifremer sur les énergies marines renouvelables

Organisé le 12 juin par l'Ifremer avec le soutien de la Direction générale de l'énergie et du climat, le séminaire sur les EMR a permis d'échanger avec les services de l'État (Ministères chargés de l'environnement et de l'énergie, Secrétariat d'Etat à la mer) sur les expertises scientifiques fournies par l'Ifremer en appui au développement des énergies marines renouvelables. Alors que l'Etat souhaite conforter ses ambitions dans le cadre de la prochaine loi de programmation de l'énergie et du climat qui sera présentée cet automne, les représentants des services de l'Etat ont ainsi souligné l'importance de la phase de planification spatiale maritime à venir et rappelé les ambitions de l'Observatoire national de l'éolien en mer quant au développement et au partage des connaissances scientifiques sur les effets de l'éolien en mer sur la biodiversité.

#### Contact presse

Julie Danet /  
Alexis Mareschi  
06 07 84 37 97 /  
06 15 73 95 29  
presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 Ifremer\_fr

 ifremer.fr

 ifremer\_officiel